

Noms et prénoms des bénéficiaires	Arrondissements	Communes
Ahmed Ali Mohand Chérif	L'Arbaa Naït Irathen	El Hammam
Ahmed Ali Ahmed		>
Khelifi Saïd		>
Ait Yakoub Ahmed		>
Laid Mohand Améziane		>
Ouamour Mouloud		>
Bou Tiba Ali		>
Ait Tayeb Mohand Saïd		>
Kemoum Mohand Amokrane		>
Khelifi Aomar		>
Oulamara Ali		>
Abbou Rabah		>
Laïb Mohamed		>
Laïb Ahmed		>
Ould Taleb Kac		>
Naït Ladmil Mohand Arab		>
Laïb Amokrane dit Chérif		>
Ouled Challal Amar		>
Saadi Mébarek	Ouacif	
Ait Abdessalem Mohamed		>
Ihaddadene Mohand Larbi		>
Belaidi Akli		>
Lezouli Arab		>
Ounesli Ahcène		>
Ait Yala Saïd		>
Djouadi Bachir		>
Benabbas Arezki		>
Ait Mouhoun Chérif		>
Berkal Salem		>
Abdi Laref		>
Bel Azoug Mohamed		>
Boughanen Belaid		>
Benarab Amar		>
Yahoui Mohamed Arezki		>
Ait Alloua Rabah	Tassaft	
Houacine Ramdane		>
Ould Lamara Lhadi		>
Hadi Tayeb		>
Challali Iddir		>
Mohand Ahmed Amrane		>
Benhadj Lounas		>
Ouidir Abderrahmane		>
Ait Ramdane Saïd		>
Benkacimi Ramdane		>
Mohamed Ou Saïd Nourdine		>
Ait Mébarek Arezki		>
Benoutaleb Mohand Ouali		>
Ait Mohand Mébarek		>
Bessadi Achour		>
Benali Amar		>
Mektoul Lounas	Tizi Rached	
Noukar Belaid		>
Boumrah Ramdane		>
Boudiaf Mohand dit Mokrane		>
Nekmouche Salah		>
Rakem Mahieddine		>
Mechiet Mohamed		>
Metterek Ammar		>

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêtés du 15 octobre 1966 portant mouvement de personnel.

Par arrêté du 15 octobre 1966, M. Ahmed Karaa est nommé à l'emploi d'attaché d'administration centrale de 2^e classe, 1^{er} échelon.

Par arrêté du 15 octobre 1966, M. Rabah Djebbara est nommé à l'emploi de secrétaire administratif de classe normale, 2^{ème} échelon.

Lesdits arrêtés prendront effet à compter de la date d'installation des intéressés dans leurs fonctions.

MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Décret n° 66-15 du 11 janvier 1966 portant répartition des crédits ouverts pour 1966 au ministre du travail et des affaires sociales (rectificatif).

J.O. n° 3 du 11 janvier 1966.

Page 52.

Au lieu de :

Chapitre 47-01 — Subvention à la C.A.R.P.M.A. 3.400.000

Lire :

Chapitre 47-01 — Contribution à la C.A.R.P.M.A. 3.400.000

(Le reste sans changement).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêtés du 26 octobre 1966 portant mutation de notaires et d'un suppléant-notaire.

Par arrêtés du 26 octobre 1966 :

M. Bouamra Khoris, notaire à Blida, est muté en la même qualité à Alger, en remplacement de M. Ferrand ;

M. Mataoui Aïssa, notaire à Boufarik, est muté en la même qualité à Alger, en remplacement de M. Feddal ;

M. Benabed Abdelmadjid, suppléant-notaire à Béjaïa, est désigné en la même qualité, à titre provisoire, pour gérer l'office de notaire de Sétif, étude Ferrier.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Arrêtés des 21 octobre 1965, 4 mai et 15 juillet 1966 portant mouvement dans le corps des inspecteurs de la population.

Par arrêté du 21 octobre 1965, M. Lakhdar Doumi est délégué dans les fonctions d'inspecteurs de la population de 3^e échelon, indice brut 381.

Ledit arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Par arrêté du 4 mai 1966, M. Ali Hadbi est délégué dans les fonctions d'inspecteur de la population de 3^e échelon, indice brut 381 (net 306) et affecté à la direction départementale de la population de Tizi Ouzou.

Ledit arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Par arrêté du 15 juillet 1966, M. Boufeldja Beldjilali est délégué dans les fonctions d'inspecteur de la population de 1^{er} échelon, indice brut 300.

Ledit arrêté prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1966.

Par arrêté du 15 juillet 1966, M. Azzedine Benabderrezaq est délégué dans les fonctions d'inspecteur de la population de 1^{er} échelon, indice brut 300.

Ledit arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Par arrêté du 15 juillet 1966, il est mis fin à la délégation de M. Mohamed Bousserouel dans les fonctions d'inspecteur de la population à la direction départementale d'Oran.